

Du papier ! Plus besoin de mémoriser ...

Conférence du Musée de Charmey
Pierre-Philippe Bugnard, historien
21 août 2026



CHARMEY PAPER ART
BIENNALE

Du papier ! Plus besoin de mémoriser...

Et je pourrais ainsi, d'emblée, compléter le titre de la conférence, réducteur, d'un complément, tout aussi réducteur :

Un écran ! Plus besoin de rédiger...

Ou alors par : ***Verba volant, scripta manent !***

En illustration de l'idée que si les écrits restent, contrairement aux paroles qui s'envolent, c'est bien grâce au papier ! Sachant que les paroles peuvent tout aussi bien rester et les écrits fort bien s'envoler... chacun avec sa vérité ou ses mensonges.

Pour commencer, j'aurais tellement voulu vous réciter une fable de **La Fontaine**. J'en savais quelques unes à l'époque de mon école primaire. Ou alors, l'un ou l'autre des 700 vers en grecs anciens, avec une partie d'un chant de **l'Odyssée** par exemple, voire quelques vers d'**Ovide** en latin, mémorisés pour ma matu A, à une époque où, en sachant par cœur, on pouvait s'en sortir. Sauf que, comme je l'ai découvert ensuite dans mes recherches en didactique des sciences sociales, ainsi que chacun d'entre vous s'en sera aussi rendu compte, **80% de ce qu'on a parfaitement su à l'examen s'estompe dans les 48 heures...** si ce n'est pas suffisamment repris, ressassé, ou mieux, intégré à un savoir construit, durable. Ce qui en dit long déjà sur les systèmes d'enseignement centrés sur les restitutions de mémoire lors d'examens taxant au point par faute, ce qui est déjà mieux qu'au coup par faute, sans accorder aucun statut à l'erreur qui elle, peut se réparer, alors que **la faute... se punit par une mauvaise note**. Des système permettant de calculer un quotient appelé «moyenne», déterminant pour statuer de votre promotion ou de votre redoublement. Rien de cela n'aurait été possible sans papier. Certes, nous avons depuis progressé dans nos systèmes éducatifs. En principe, il ne suffit plus de savoir par cœur pour bien savoir et « avoir la moyenne » n'est plus forcément déterminant.

Je vais donc commencer par **vous réciter deux ou trois petites choses**, c'est-à-dire vous livrer quelques connaissances oralement, sans me servir d'aucun support papier. Si nous étions à l'école, je vous demanderais de les prendre en notes, même si votre copie n'atteindrait qu'un piètre niveau de conformité au message reçu après une seule écoute. Mais la conférence est un genre où, contrairement à la méthode magistrale, les auditeurs ne prennent pas de notes. Voici :

A, après, avant, avec... Il s'agit de la liste des conjonctions de coordination. Et elle n'est même pas complète malgré les 27 occurrences que je viens de vous débiter... par cœur. De toute façon, à quoi peut bien servir une telle récitation ? Je vous propose encore ceci :

Un nombre est divisible par trois quand... Une règle de calcul élémentaire, difficile à saisir, sauf peut-être pour un prof de maths proche de la retraite, et d'ailleurs à quoi bon savoir cette règle si on n'en maîtrise pas l'application ? Un dernier exemple :

Il ne sera ni question de la longue histoire du papier (tout le monde sait qu'il vient de Chine), ni de ses usages innombrables (tout le monde sait que c'est à Charmey qu'on le porte à un degré sublime d'œuvre d'art)... mais bien de sa fonction primordiale de **support de la connaissance**

$E = mc^2$. Une formule que tout le monde «sait» (au moins réciter). Mais qui sait à quelles conséquences aboutirait son application en version militaire ? Bien moins de personnes que celles qui y auraient survécu et encore beaucoup moins que celles qui auraient été capables de l'établir !

On peut tirer doré et déjà quelques conclusions provisoires de ces quelques restitutions de mémoire, hors de tout support papier : **savoir par cœur n'implique ni la compréhension, ni l'application, ni l'établissement d'une connaissance récitée**, le fût-elle parfaitement. Nous verrons par exemple qu'un élève non arabophone d'une école coranique ou qu'un moine non latiniste d'une école monastique, doivent savoir par cœur le Coran en arabe ou la Bible en latin sans qu'il soit demandé qu'ils en comprennent un traître mot. Nous verrons que la raison de cette monumentale mémorisation qui se faisait de bouche à oreilles, sans support papier, ou par techniques psalmodiques lorsqu'un support de l'écrit existait, est ailleurs.

Il y a une autre leçon à tirer, en toute modestie, de ces petits énoncés liminaires : pour l'heure, si **la première IA venue peut vous sortir la formule** permettant de calculer comment transformer de la matière en énergie et vice versa, ainsi que toute l'histoire de son élaboration et de ses applications, le tout joyeusement pillé en ligne sans vergogne, sans référence, moyennant une séquenciation opérée par des milliers d'esclaves modernes payés au lance-pierre et la consommation d'une énergie folle pour de monumentaux centres de données, donc si cette IA peut vous sortir la formule et son contexte, et même sans doute **l'appliquer** à partir des algorithmes qu'on lui a greffés, en revanche **aucune, fût-elle générative, n'est en mesure de l'élaborer** telle qu'Einstein l'a établie, bénéficiant des apports séculaires de générations de philosophes et d'ingénieurs, au terme d'années d'essais erreurs, d'hypothèse invalidées... jusqu'à son établissement théorique, puis jusqu'à la preuve de sa véracité par l'explosion tragique de la première bombe atomique. La plus célèbre formule de l'histoire est établie, il n'est donc plus question de refaire le travail. On pourrait essayer de **demandeur à une IA de le refaire**. Mais disposant dans sa mémoire des éléments qui ont permis son élaboration, elle va simplement les répliquer à partir de sa monstrueuse base de données, c'est-à-dire de connaissances «sues par cœur».

Quoiqu'il en soit, il est tout aussi évident qu'**aucune IA, fût-elle générative, n'est en mesure d'élaborer la conférence que vous êtes en train d'écouter**. Si c'était le cas, c'est que le conférencier s'en sera servi pour tout simplement copier-coller quelques réponses à quelques questions formulées de manière à pouvoir les bricoler pour vous occuper durant une petite heure. Ce ne sera pas le cas, je vous le garantis...

Ce que nous avons plutôt à faire, c'est de **pénétrer le monde des supports de la connaissance qui ont favorisé ou supplanté les occasions de mémorisation - le papier à sa diffusion au cœur de Moyen Âge, puis l'imprimerie pour de multi-diffusions, à l'aube des Temps modernes, en concurrence avec les deux autres grands types de supports des savoirs : les récits oraux et les images, sous diverses formes - jusqu'à moment où la galaxie contemporaine du numérique, par écran interposé, menace de sceller ce qu'on appelle déjà, ici ou là, ni plus ni moins, la mort de la lecture sur papier...** entraînant, fort paradoxalement et incongrument, **un nouveau Moyen Âge !**

On reviendrait alors au titre proposé en introduction :

Un écran ! Plus besoin de rédiger...

Au Moyen Âge, la diffusion du papier estompe les capacités de mémorisation...

The screenshot shows the top navigation bar of the Le Soir website. It includes a hamburger menu icon, the logo 'LE SOIR PB', and a yellow 'S'abonner' button. Below the navigation bar, there are links for 'Pourquoi?', 'Opinions', and 'Podcasts'. The main content area features the text 'ACCUEIL • LÉNA' followed by a large, bold headline: 'Notre capacité de lecture est en train de disparaître : un nouveau Moyen Age nous attend'.

LE SOIR PB S'abonner

🏠 Pourquoi ? Opinions Podc

ACCUEIL • LÉNA

Notre capacité de lecture est en train de disparaître : un nouveau Moyen Age nous attend

ans plus tard, une certaine vedette de télévision prêtait serment pour la première fois comme président des Etats-Unis. Ces deux événements ont-ils un lien ? Absolument, affirme Adam Garfinkle, historien et politologue américain, ancien directeur de plusieurs magazines politiques, qui consacre aujourd'hui sa retraite aux neurosciences.

C'est ici qu'entre en jeu le smartphone. Celui-ci a largement mutilé notre capacité de lecture profonde. Nous n'avons presque plus l'attention nécessaire pour lire des textes longs ; nous gigotons ; nous faisons défiler l'écran vers le prochain tigre à dents de sabre, vers le prochain fast-food intellectuel. Les conséquences sont déjà visibles, et pas seulement aux Etats-Unis : un test a montré que des étudiants n'étaient plus capables de comprendre le (magnifique) premier chapitre de *Bleak House*, un roman de Charles Dickens qui, il y a cent ans, faisait encore partie des lectures de

Au 21^e siècle, l'écran ouvrirait à un nouveau Moyen Âge en entravant la lecture sur papier !

Les écrans, grands coupables?

Ordinateurs, tablettes ou smartphones sont souvent considérés comme responsables de l'effondrement de la lecture. Une exagération? Pour Laurent Kayser, directeur du kiosque de presse numérique Cafeyn, «on confond le support et l'intention: un même écran peut servir à lire une enquête de fond ou à enchaîner des vidéos de quelques secondes», écrit-il. Plus tranché, Michel Desmurget s'agace de ce qu'il appelle des «consommations débilantes» et relève que les écrans «handicapent le développement cognitif de l'enfant». Auteur des best-sellers «La fabrique du crétin digital» et «Faites-les lire!» (Seuil), il note, se basant sur des recherches, que la lecture sur écran n'est pas aussi bénéfique que sur papier: moins de concentration et plus de fragmentation (liens hypertextes, notifications, etc.) entraînent une réduction de la compréhension et de la mémorisation des textes longs, dit-il en substance.

Les formes déterminantes de la transmission des savoirs dans la civilisation occidentale médiévale et moderne (11^e – 19^e siècles)

En fonction du principe que toute communication ne peut se faire que par l'ouïe ou la vue, de la bouche à l'oreille ou du texte / de l'image à l'œil (si on laisse de côté le toucher)

- **viva voce, de la bouche du maître à l'oreille de l'élève**
- **par solmisation psalmodique sur parchemin en gros caractères manuscrits (antiphonaire), en groupes**
- **par lecture individuelle sur support papier imprimé (bible, missel, catéchisme... manuels, livres...)**
- **par l'image, sous toutes les formes de décor relevant des arts plastiques**

Pour passer de la société sacrale à la société moderne par le critère des supports de la connaissance, suivons la tâche d'un clerc de l'Église.

1. Il s'agit d'abord d'un **moine cloîtré, en plein Moyen Âge**, au moins jusqu'au 11^e siècle, appelé dans sa mission de prier pour ceux qui travaillent, à **mémoriser l'immense corpus annuel grégorien** dévoilant toute l'histoire sainte de la Genèse au Jugement Dernier, afin de le faire circuler dans l'éther de la Création incarné par le microcosme de la nef romane. S'il l'apprend **viva voce**, c'est-à-dire de bouche à oreille, en répondant par une réplique à chaque verset lancé par le maître de chant - ce qui donnera la structure binaire de la musique occidentale par *antennes / repons* -, il lui faudra sans doute **de huit à dix années** d'inlassables répétitions jusqu'à ce que tout soit su parfaitement, « par cœur ».
2. Groupés **autour du lutrin** supportant la partition musicale portant sur parchemin le texte en gros caractères (*antiphonaire*, 'contenant les antennes'), en lecture à vue, **grâce au procédé de solmisation** attribué à Guy d'Arezzo au 11^e siècle, **cinq ou six moines ou chanoines peuvent en autonomie, dans leurs stalles, y parvenir en deux ou trois ans** ! D'ailleurs, grâce à la partition, **ils n'ont même plus à le mémoriser**, mais simplement, si l'on peut dire, une fois acquise la technique de lecture à vue simultanée de la musique et des paroles, à le lire pour le chanter. Étant donné la rareté des supports de l'écrit, les auditions, comme les lectures, sont alors publiques, collectives. Tout ce qui est dit ou lu est entendu par tous, public.
3. **Avec l'impression sur papier de bibles, missels ou catéchismes individuels, un tel programme chacun pourra le lire individuellement**, dans son coin, moine ou fidèle. La lecture individuelle rendue possible par l'imprimerie déclenche aussitôt la censure des livres « dangereux » en liste... imprimée : INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM ! -. La confession « auriculaire » - de bouche à oreille, d'un fidèle à un prêtre -, non publique, individuelle, dans le secret du confessionnal, est rendue obligatoire une fois l'an par le 4^e concile du Latran en 1215 au moment d'une première diffusion du papier en Occident. Elle est renforcée à la Contre-Réforme à l'époque de la diffusion des connaissances par l'imprimerie, au moment où, d'ailleurs, la lecture individuelle, dans le secret de la chambre ou de l'alcôve, tombe sous contrôle de la production de l'écrit par l'*Index*.
4. Quant à **l'image**, ses supports et ses messages évoluent du roman au baroque, et sa réception du rejet cistercien ou protestant à son culte voire son idolâtrie... catholiques (pour simplifier) !

MON PREMIER LIVRE VAUDOIS ET MON SYLLABAIRE FRIBOURGEOIS

Deux manuels d'apprentissage de la lecture conçus au XIX^e siècle viennent d'être réimprimés. Ils sont le résultat de longues recherches pédagogiques et reflètent une représentation du monde de leur époque.



L'apprentissage médiéval de la lecture et de l'écriture. Enluminure d'un maître d'école bâlois en 1516 à Bâle. Peinture d'Andreas Höfelner, Fribourg, Suisse.

Dans l'école primaire vaudoise des années 1950, on mémorise le livret en répétant « 1 x 7, 7; 2 x 7, 14 » et on apprend à lire dans *Mon premier livre*. La première version est au programme de 1908 à 1949, la seconde de 1949 à 1969. Payot a réédité ce livre en 2019. *Mon syllabaire*, son équivalent fribourgeois, est la référence dans les écoles de 1923 à 1962. Les éditions Montsalvens l'ont réimprimé l'an dernier. Ces deux livres d'apprentissage de la lecture recourent à une méthode quasi « globale »: on part du mot pour aller à la syllabe et à la lettre, lesquelles servent ensuite à former d'autres mots. *Mon premier livre* et *Mon syllabaire* sont richement illustrés. Les dessins ont une visée pédagogique, mais ils véhiculent aussi une vision du monde. Elle n'est plus celle d'aujourd'hui. D'où les remous suscités par leur réimpression.

Les méthodes

Les lettres grecques du *Nouveau Testament* permettent d'exprimer la Création, de sa genèse à sa fin. « Je suis l'alph et l'oméga » proclame Dieu dans l'*Apocalypse*. Au Moyen-Âge en Europe, la minorité qui apprend à lire

commence par mémoriser l'alphabet latin. Les lettres de la Bible continuent à formuler le monde par les syllabes, les mots, les phrases et finalement les textes essentiels: 150 hymnes. Le maître les psalmodie puis les fait réciter aux élèves qui s'ouvrent à la lecture, à l'instar des écoles coraniques ou talmudiques actuelles.

Le choix d'une méthode devient cruciale avec la montée en puissance de la scolarisation. Il faut la mettre en place lorsqu'un groupe d'élèves apprend simultanément dans un même lieu. Dans les régions réformées, les enfants sont appelés non seulement à lire mais aussi à comprendre les Textes pour être admis à la communion. Avec l'imprimerie, le taux d'alphabétisation progresse d'abord dans le monde protestant. À cet égard, la Suède devient le premier pays alphabétisé à la fin du XVII^e siècle. L'examen de lecture, comme celui qu'Albert Anker montre dans le *Scotland* du XIX^e siècle, atteste une pratique généralisée de cet apprentissage.

À la fin du XVIII^e siècle, Pestalozzi (1746-1827) met en place une méthode basée sur l'apparence: il veut créer chez les enfants le désir d'aller aux mots sans

Dans la société moderne, avec l'imprimerie qui stimule l'apprentissage de la lecture, il faut distinguer régions de tradition protestante et catholique.

Ainsi, les catholiques (plutôt par l'image) et les protestants (plutôt par le texte) ont enseigné les valeurs de la société sacrale traditionnelle, à partir de la Réforme (protestante) et de la Contre-Réforme (catholique), avec des incidences jusqu'à l'alphabétisation de masse contemporaine et nos PISA actuels.

En prenant à témoin Fribourg catholique et Berne protestante, ainsi que d'autres régions de Suisse ou d'Europe.





À propos du texte, on disait à l'ère des quotidiens politiques papier, maîtres d'une «formation» de l'opinion à coups de journaux (19^e-première moitié du 20^e) : « C'est écrit dans le journal ! » En même temps, le quotidien fribourgeois *La Liberté*, pour ne prendre qu'un exemple, était surnommé «La Menteuse» et son rédacteur en chef «Le Père du mensonge». Les *fake news* de l'ère du numérique et du complotisme sont de toute éternité...



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Jacques-Louis_David_-_The_Coronation_of_Napoleon_\(1805-1807\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Jacques-Louis_David_-_The_Coronation_of_Napoleon_(1805-1807).jpg)

L'image plus fiable, plus forte, efficace... que le texte ?

Au-delà des apparences d'exactitude, de précision... au-delà de l'esthétique flatteuse, rien ne garantit, pas plus que pour un texte, qu'une image reflète la réalité (et il n'a pas été nécessaire d'attendre les images générées par les IA actuelles pour s'en convaincre) : les historiens ont par exemple repéré une bonne vingtaine de gros mensonges dans la grande image ci-dessus qui servait la propagande du nouvel empereur, alors que les deux images de gauche présentent ce qu'on appelle une version officielle et une version sans doute plus proche de la réalité. Ni la photo ni les images numériques ne viendront rassurer sur ce plan.

L'enseignement majeur : celui de la perspective eschatologique

La Tenture de l'Apocalypse à Angers (1382)

Angers, 5 juillet 2009



Avant les Réformes protestantes et la publication écrite des Textes, hormis le chant ésotérique des moines et le prêche très restreint du clergé, il n'y a guère que l'image pour édifier le fidèle à tout ce qui compte ici bas : l'attente du Dernier Jour en deux grands décors explicites, l'**Apocalypse** et sa suite logique le **Jugement Dernier**

Voici un état de la croyance avant les réformes dans une de ses visions les plus explicites et les plus spectaculaires.

L'enseignement majeur de la religion chrétienne, la perspective eschatologique - de la fin des temps, du grec *escatos* : 'ultime' -, figée dans le fil d'une tenture de 4,5 m / 100 m !

Pour une société de type sacral, telle la société médiévale, tout ce qui est fait est fait en fonction de l'au-delà. La *Tenture de l'Apocalypse* nous donne à voir la manière dont on se représente, alors, l'annonce du Jugement Dernier, à la fin des temps. Une magistrale représentation de la vision (de la 'révélation', *apocalupsis* en grec) des fléaux annoncés dans le texte prophétique de saint Jean : *L'Apocalypse*. Des fléaux qui s'abattront sur terre suite à la seconde venue du Christ pour le Jugement Dernier, représenté comme on le verra au porche de chaque église majeure de la chrétienté. Après la neutralisation de Satan, doit s'ouvrir une période de mille ans de félicités, le *Millénium*, jusqu'à la précipitation finale de Satan en enfer ouvrant au Jugement Dernier tant attendu, tant espéré de cette 'vallée de larmes'.

L'attente du Dernier Jour vue et chantée par les fidèles, hors support de l'écrit

« **CREDO** IN DEUM, PATREM OMNIPOTENTEM, CREATOREM CAELI ET TERRAE. ET IN IESUM CHRISTUM, FILIUM EIUS UNICUM, DOMINUM NOSTRUM : QUI CONCEPTUS EST DE SPIRITU SANCTO, NATUS EX MARIA VIRGINE, PASSUS SUB PONTIO PILATO, CRUCIFIXUS, MORTUUS, ET SEPULTUS, DESCENDIT AD INFEROS, TERTIA DIE RESURREXIT A MORTUIS, ASCENDIT AD CAELOS, SEDET AD DEXTERAM DEI PATRIS OMNIPOTENTIS, INDE VENTURUS EST IUDICARE VIVOS ET MORTUOS.

CREDO IN SPIRITUM SANCTUM, SANCTAM ECCLESIAM CATHOLICAM, SANCTORUM COMMUNIONEM, REMISSIONEM PECCATORUM, CARNIS RESURRECTIONEM, VITAM AETERNAM. AMEN. »

La traduction en images du Jugement Dernier pour la grande masse des fidèles analphabètes qui en chantent dans le Credo de la messe dominicale, la description présentée au porche de l'église



Ci-dessus, le **Credo**, Symbole ou Foi dit de Nicée, résume la doctrine de l'Église. Il constitue l'élément central de l'ordinaire (ce qui est immuable) chanté en latin, une des langues du Christ, sacrée, intouchable, à chaque messe dominicale depuis le concile de Nicée en 325 jusqu'à Vatican II dans les années 1960 lorsqu'il est toléré traduit en langues vernaculaires. À force de l'entendre, chaque fidèle le sait par cœur, à l'instar des autres prières de l'ordinaire de la messe : en grec (*Kyrie*) et en latin (*Gloria, Credo, Sanctus, Agnus*), programme minimum à incorporer dans la perspective eschatologique, les moines récitant le programme annuel complet de l'Histoire sainte de la Genèse au Jugement Dernier, au nom de ceux qui travaillent.

L'image catholique plus forte que le texte protestant ?

Le cas du Dernier Jour



D. Quelles seront donc les suites de ce Jugement ?

R. Les Justes iront à la vie Eternelle, & Jesus Christ leur dira, *Venez, les benits de mon Père, possédez en heritage le Royaume qui vous*

ART. V. Du Jugement dernier. 85
vous a été préparé devant la fondation du monde. I. PART. Mais les Méchants iront aux peines éternelles, & Jesus-Christ leur dira; maudits, retirez-vous de moi, allez au feu éternel qui est préparé au Diable & à ses Anges. Matth. XXV.

D. Quand se fera ce Jugement ?

R. Le Jugement Universel & solemnel ne se fera qu'à la fin du monde; cependant on peut dire que chaque homme est jugé à l'heure de sa mort; parce que l'état des hommes ne peut plus changer à l'égard du salut & de la damnation dès qu'ils sont morts, & parce qu'ils sont dès lors dans un état de bonheur, ou dans un état de misère.



Papier ou décor ?

À condition de comprendre ce qu'on lit ou ce qu'on voit, qu'est-ce qui est le plus convainquant :

les textes
de la Réforme protestante

ou

les images
de la Contre-Réforme catholique ?

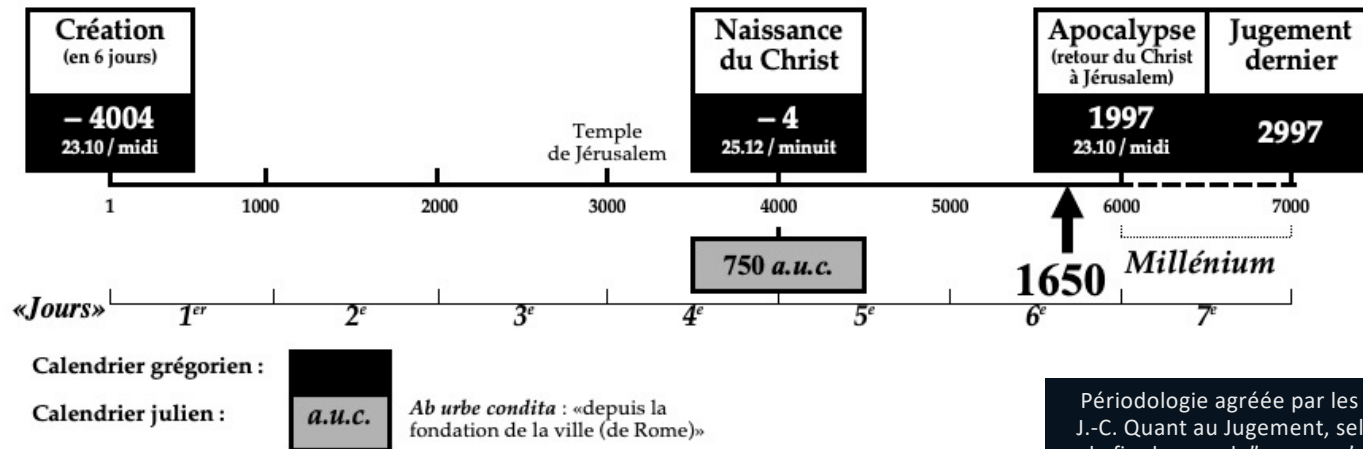
À gauche, description du Jugement Dernier dans un catéchisme protestant (neuchâtelois).
À droite, deux images relatives aux effets ultimes annoncés dans le texte biblique de l'Apocalypse ('révélation') : la catastrophe ('renversement total') du Jugement Dernier



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Jugement_dernier_\(Michel-Ange\)#/media/Fichier:Last_Judgement_by_Michelangelo.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Jugement_dernier_(Michel-Ange)#/media/Fichier:Last_Judgement_by_Michelangelo.jpg)

Deux préalables pour saisir l'évolution des supports de la connaissance entre image (décor) et texte (papier)

Une chronologie téléologique : la fin du monde est imminente ! Les Annales de l'archevêque irlandais James Ussher (1650)

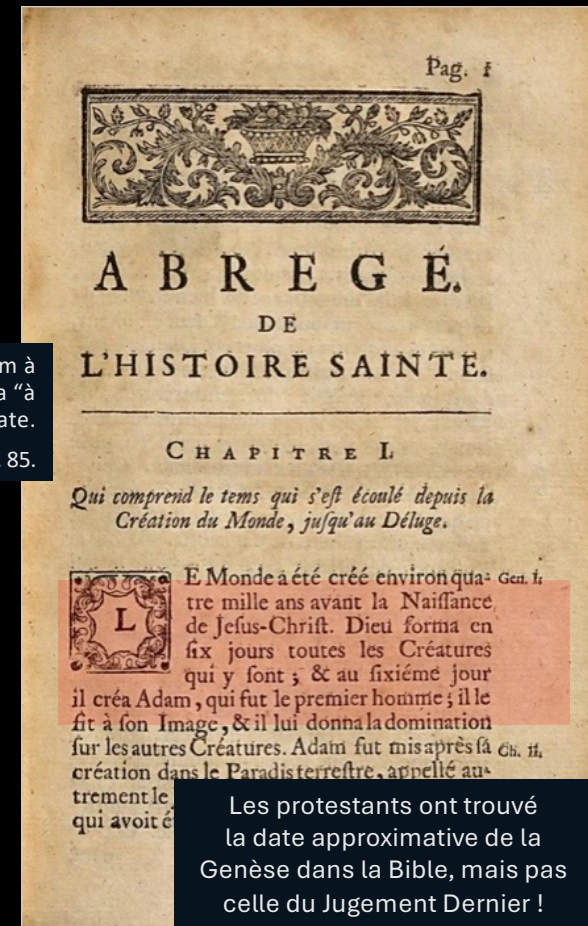


En 1650, déterminer la date du Jugement Dernier en 2197 (avec l'apocalypse en 1997), c'est assez rassurant, mais sacrilège

Signe de temps de désacralisation, c'est en soi un nouveau sacrilège dans la mesure où
« Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ... mais le Père seul. » (Matthieu 24. 36) !

L'archevêque irlandais James Ussher (1581-1656), professeur au Collège de la Trinité à Dublin, calcule en 1650 que la création du monde a eu lieu en - 4004, le 23 octobre à midi. L'apocalypse doit donc survenir le 23 octobre 1997 à midi, exactement deux mille ans après la naissance du Christ et six mille ans après la création puisque par extrapolation avec les six jours de la Genèse, le monde doit durer six mille ans. Le septième jour de repos du créateur correspond au Millénium qui apportera mille ans de félicité avant le Jugement dernier. Ussher additionne l'âge des personnages bibliques dont on admet qu'ils peuvent vivre des centaines d'années, chez les protestants aussi d'après le catéchisme neuchâtelois : Adam 930 ans... Noé 950 ans, etc. En homme de son temps, il travaille en fonction d'une confiance absolue dans la véracité au premier degré des récits bibliques et de compétences complexes acquises dans la maîtrise du comput ecclésiastique, le calcul des événements marquant le calendrier chrétien.

1. Entre catholiques et protestants, la transmission de l'essentiel peut dépendre d'une lecture des Textes, de l'écoute de la parole, autant que d'un regard sur l'image



Périodologie agréée par les protestants de Adam à J.-C. Quant au Jugement, selon la bible, il se fera "à la fin du monde", sans qu'en soit précisée la date.

Catéchisme neuchâtelois, 1720, p. 85.

ART. V. Du Jugement dernier. 85

vous a été préparé devant la fondation du monde. I. PART. Mais les Méchants iront aux peines éternelles, & Jesus-Christ leur dira; maudits, retirez-vous de moi, allez au feu éternel qui est préparé au Diable & à ses Anges. Matth. XXV.

D. Quand se fera ce Jugement?

R. Le Jugement Universel & solemnel ne se fera qu'à la fin du monde; cependant on peut dire que chaque homme est jugé à l'heure de sa mort; parce que l'état des hommes ne peut plus changer à l'égard du salut & de la damnation dès qu'ils sont morts, & parce qu'ils sont dès lors dans un état de bonheur, ou dans un état de misère.

Pour les protestants, le Jugement se fera selon les évangiles...

La Réforme garde la perspective du Jugement Dernier, inscrite dans les évangiles, mais pour en lire les circonstances dans leurs catéchismes, sinon directement dans les Textes sans plus les illustrer par des images sources d'idolâtrie (du grec *eidôlon*, «représentation», et *latreia*, «adoration»). L'instruction du peuple se fait par la Parole et le Ministère des Pasteurs.

... et non pas selon des images 'idolâtres', pourtant...

D. Que dites-vous donc du service des Images?

R. Non seulement ce service n'est fondé sur aucun Commandement de Dieu; mais Dieu l'a formellement défendu; & les Juifs qui étoient éclairés & pieux, aussi bien que les premiers Chrétiens ont toujours eu ce service en horreur.

D. Les Images ne sont-elles pas utiles pour l'instruction du commun peuple?

R. Dieu a établi un autre moyen pour l'instruction des ignorans, savoir, la Parole & le Ministère des Pasteurs. Et quand même les Images seroient de quelque utilité pour l'instruction, il ne s'en suivroit pas qu'il fallût les adorer.

D. Quel est le second Commandement?

R. Tu ne te feras point d'image taillée &c.

D. Quel est le but de ce Commandement?

R. C'est d'empêcher que les Juifs, en servant des Images, ne tombassent dans l'Idolatrie, & n'abandonnassent le service du vrai Dieu. Lett. Commandement,

D. Qu'est-ce que Dieu défend ici au Peuple d'Israël?

I

R. II

130 SECT. I. Des Devoirs envers Dieu

II. PART.

R. Il lui défend d'avoir des Images semblables à celles que les Idolâtres adoroient; soit que ces Images représentassent de faux Dieux; soit qu'ils prétendissent adorer le vrai Dieu sous ces Images.

... pourtant, certains protestants n'ont pas détruit toutes leurs images.

Ici, à Berne, l'image sculptée n'est pas idolâtre : elle prêche un Dernier Jour à date indéterminée auquel les Vierges sages avertissent qu'il faut se préparer

En janvier 1528, la dispute de Berne est suivie d'un déchaînement iconoclaste : on détruit la quasi-totalité des images idolâtrées de la collégiale... sauf l'extraordinaire mise en scène du Jugement Dernier au portail « royal » (important) de la collégiale (1460-1485).

La lecture de la Bible traduite, comprise par tous, renforce les protestants dans l'inéluctabilité du Dernier Jour et de son Jugement divin. Mais un jugement placé sous les auspices d'une autorité profane : la statue de la Vierge du trumeau est remplacée en 1575 par un ange de la Justice, préfiguration d'ailleurs de l'ange de la Paix éthéré du *'Berceau de la Confédération'* au palais fédéral.



Mais comme au portail Saint-Gall du Münster de Bâle, si les iconoclastes protestants bernois ont épargné les sculptures de leur Jugement Dernier, c'est aussi parce qu'il met en scène les Vierges folles et sages de la parabole de Matthieu sur l'importance de se préparer au Jugement Dernier, conscients de n'en savoir ni le jour, ni l'heure, issue que seul Dieu connaît selon les Évangiles lues désormais en langue courante par les Réformés.

C'est ainsi que les portails de Berne et de Bâle, en particulier, affichent toujours la perspective eschatologique telle que l'entendait la société médiévale, conservant après la Réforme, la marque de sa valeur sacrale essentielle... selon Matthieu !

**L'image (le décor sculpté)
agréée comme non idolâtre
complète le texte imprimé
(sur papier) pour édifier le
fidèle à la perspective
eschatologique protestante**

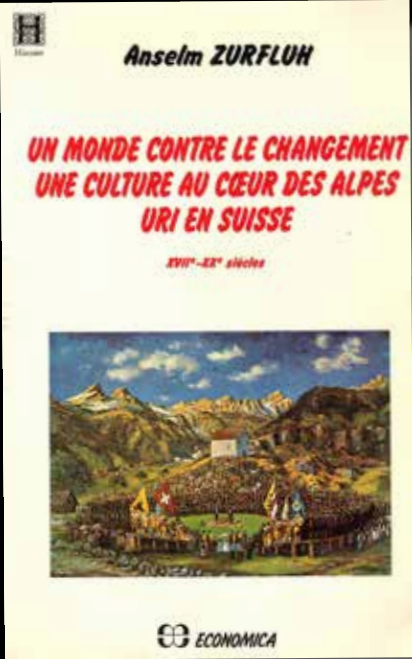
De part et d'autre de l'ange de Justice, les vierges sages (à gauche) et les vierges folles (à droite), celles qui sont préparées et celles qui ne le sont pas !



2. La hiérarchie des valeurs peut continuer à être transmise hors support papier, oralement, jusqu’au cœur d’une société industrialisée, en plein 20^e siècle

Ce qui est permis et ce qui ne l’est pas dans les *Sagen* d’Uri

NIVEAUX		SACRE (<i>surnaturel</i> / <i>religieux</i>)		PROFANE (<i>juridique</i>)
RANG	CATEGORIE	Sacrilège	Péché	Délit
1	gaspillage	◆		
2	atteinte à la propriété d’autrui	◆		◆
3	baptême de poupées et d’animaux	◆	◆	
4	profanation de jours fériés	◆	◆	
5	cruauté envers les animaux	◆		
6	meurtre	◆	◆	◆
7	contraception	◆	◆	
8	effémination	◆		
9	arrogance, outrecuidance	◆		
10	parjure	◆	◆	◆



Recueillies avant qu’elles ne sombrent dans l’oubli, les légendes (*Sagen*) d’Urseren ont révélé la hiérarchie des valeurs de la société traditionnelle d’avant l’écrit diffusé et l’alphabétisation de masse jusqu très avant dans le XX^e siècle, au cœur de l’Europe industrialisée

Au cœur de cette identité montagnarde millénaire, trône la valeur absolue de la mesure : l’économie, au sens premier, le *non-gaspillage* d’une société de pénurie. On en prend la mesure avec les conséquences tragiques de sa transgression dans le droit coutumier, jusqu’au XX^e siècle. Ce qui est valable pour l’ensemble des sociétés non urbanisées, non industrialisées, de tous les temps et sous toutes les latitudes. Jusqu’au bouleversement entre communauté de paysans-éleveurs d’Urseren de la seconde moitié du XX^e siècle encore et celle de la station huppée Andermatt-Oberalp-Disentis née de la fortune d’un milliardaire, au tournant du XXI^e siècle, sans proportion avec l’esprit et les valeurs d’économie respectées par la génération antérieure.

Ainsi, dans cette économie de subsistance produisant un maigre surplus exportable à partir d’un milieu particulièrement hostile, la première des valeurs à respecter pour le maintien de l’équilibre indispensable à la vie de la communauté est tout simplement de ne rien perdre. Gaspiller constitue une transgression entraînant en principe une atteinte au corps du gaspilleur sacrilège qui peut aller jusqu’à la mort. Telle est la valeur primordiale des sociétés traditionnelles auxquelles appartiennent les sociétés de la Réforme et de la Contre-Réforme...

Ce qu’il a de plus précieux, ici, c’est l’herbe des vaches. Avec la généralisation du droit libéral urbain en Europe, au tournant du XX^e siècle, le gaspillage rural n’est plus soumis aux peines cruelles des coutumes ancestrales. Néanmoins, comme l’a montré Anselm Zurfluh, au milieu du XX^e siècle encore, le décalage des mentalités entre mondes des paysans de montagne et des citadins peut aboutir à une incompréhension lourde de conséquence : jusqu’à tabasser l’ingénieur du Poly de Zurich venu exposer aux paysans un plan de barrage qui aurait inonder les herbages sacrés de la vallée !

L'histoire révélatrice du barrage d'Urseren : le poids de la transmission orale du droit coutumier

L'anecdote que rapporte Zurfluh est à ce titre très révélatrice. Le 19 février 1946, un ingénieur zurichois venu informer les gens de la vallée des incidences de la construction d'un barrage sur la vallée (inondation du fond de la vallée et reconstruction de deux villages noyés) est molesté par les plus jeunes des 800 manifestants, tandis que les bureaux d'Andermatt sont saccagés. Il porte plainte pour coup et blessures et réclame frs 140'000 de dommages et intérêts. La justice locale relaxe les protagonistes de l'action (ivre, l'ingénieur se serait tout simplement blessé en tombant du tram à son retour). Après un premier recours, le tribunal cantonal d'Altdorf admet une «certaine responsabilité» des gens d'Urseren, tandis que le tribunal fédéral de Lausanne oblige le tribunal cantonal à reprendre l'affaire, ce qui aboutit à condamner le noyau responsable d'Urseren à de fortes indemnités. Ainsi, plus on s'éloigne de la justice du *Ring*, plus le droit charge de responsabilités les paysans qui luttent pour la préservation du *Es*. Alors, les de la vallée se cotisent pour solidairement payer l'amende.

L'incompréhension gagne les défenseurs de l'aire sacrée d'un patrimoine ancestral de pâturages et de villages, qui risquant d'être engloutis par le barrage, s'apprêtaient à profaner les technocrates "étrangers" de Zürich. D'où l'atteinte physique au corps-même de l'ingénieur responsable d'un sacrilège virtuel. Pour les gens de la vallée, leur action était légitime et légale : il y allait de la survie de leur communauté à l'endroit où elle avait toujours vécu : le *Ring* n'aurait plus protégé le *Es*, ouvrant la voie à la perpétration de deux des sacrilèges recensés par les *Sagen*, le gaspillage et l'atteinte à la propriété tant privée que communautaire, menaces incompatibles avec les valeurs fondamentales transmises oralement depuis des temps immémoriaux.



La vision d'un milliardaire égyptien de construire le plus grand centre touristique de Suisse a transformé le paysage d'Andermatt et la vie de ses habitants.



60 ans plus tard, Andermatt accepte la transformation de la vallée en site touristique géant... sans molester les promoteurs venus inaugurer les travaux ! Les Sagen transmettant oralement les valeurs ancestrales de la société rurale, l'ont cédé aux lois écrites ouvrant désormais l'industrialisation des Alpes.

La transmission des valeurs essentielles hors support papier, oralement, jusqu'au 20^e siècle à la marge des sociétés industrialisées : l'explication d'Anselm Zurfluh pour Uri en plein 20^e siècle

À partir des *Sagen* (légendes) d'Uri, l'historien suisse Anselm Zurfluh propose une interprétation du sens de la justice éprouvé par les habitants de la vallée d'Urseren, au cœur des Alpes suisses, dans le canton d'Uri, jusqu'au 20^e siècle. Un tel sens de la justice, on le retrouve souvent dans les sociétés traditionnelles, avant l'industrialisation, et il peut perdurer dans des poches réfractaires à la modernité, en particulier judiciaire, là où les mentalités résistent quand bien même les progrès techniques par exemple seraient adoptés. Tout d'abord, il faut décrire l'espace et les forces régissant une compréhension du monde qu'expriment bien les *Sagen* d'Uri.

Sacré et profane à Urseren dans les années 1940

*«(À Urseren), l'espace juxtapose le **Ring** et le **es**. Le second est l'espace à l'état brut, celui des dangers, car il n'est pas stable, pouvant changer de forme et menaçant sans cesse les hommes. Ceux-ci se protègent par le **Ring**, anneau qui garantit une certaine stabilité des choses. Mais l'anneau protecteur n'est pas éternel, il faut sans cesse l'ériger si on veut être protégé efficacement contre le **es**. Cette lutte sans fin doit être menée dans les règles. Tout manquement entraîne le châtement, vérité présente à chacun, qui va de soi. Le manquement à la règle est d'une part un acte qui peut être contre la loi, donc qui amène à des sanctions par la justice ; d'autres part, c'est un défi lancé au **es**, entendu comme force surnaturelle qui nous entoure : le manquement est donc un sacrilège (Frevel).»*

Ainsi, les *Sagen* d'Uri traduisent une réalité que Zurfluh structure en trois aspects, déterminant dix commandements à ne pas enfreindre, sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'à la peine de mort pour les cas de transgression du **SACRÉ** à caractère **urnaturel** (**sacrilège**), en passant par les domaines **religieux** (**péché**) ou **PROFANE** à caractère **juridique** (**délit**).

Dans une société de pénurie où tout doit servir, le gaspillage, en particulier le gaspillage de la nourriture, est donc le sacrilège absolu et il doit être immanquablement puni. Il en va de même pour toute atteinte à la propriété d'autrui. Le vol de la propriété foncière ainsi que le vol de tout ce qu'elle produit est considéré également comme très grave. Le sol et ses productions ont une valeur sacrée et les délits commis dans ce domaine sont imprescriptibles (éternels). Déplacer les bornes d'une propriété peut même être puni de mort ! Endommager la propriété d'autrui est également un sacrilège : par exemple, fouler l'herbe haute, jeter des pierres dans une prairie, laisser ouvert un clédar... Et ce qui provoque la colère du paysan, c'est au-delà du dommage matériel qui pourrait être causé, le fait qu'il soit commis par un "étranger" à la communauté autochtone, un citadin par exemple.

Revenons un instant aux temps où la mémoire, faute de papier, faisait office de bibliothèque

Sans papier (ni a fortiori imprimerie), tout, absolument tout, doit être appris « par cœur » pour être bien su, seule la mémoire faisant office de bibliothèque

En particulier pour les savoirs sacrés, relatifs à la formation religieuse à l'au-delà, par la récitation, une jonction avec le ciel se fait, du chant à l'air, dans le lien de la parole éthérée qui ne doit pas seulement circuler dans la Création, incarnée dans le microcosme de la nef, mais aussi pénétrer le corps de l'élève-fidèle.

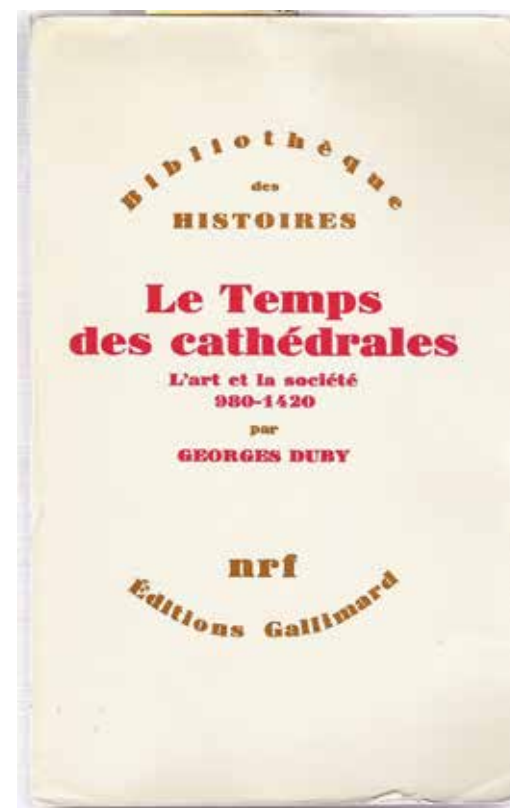
« En même temps qu'il lit les psaumes, l'élève doit les apprendre par cœur; il psalmodie en balançant son corps à la façon des enfants juifs ou musulmans qui apprennent la Torah ou le Coran. »

- NIQUE Christian & LELIEVRE Claude, *Histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris Éditions Retz «Références pédagogiques» 1990, p. 14.

Selon Duby, l'exigence du «par cœur» ne découle pas exclusivement de l'idéal de perfection que le célébrant poursuit dans l'exécution chantée d'un texte sacré. Même l'enseignement de la grammaire élaboré au IX^e siècle repose sur l'apprentissage par cœur de vers, de proverbes, de fables (réunis par le maître dans un florilège), de questions-réponses (rassemblées dans une sorte de manuel ou «colloque»), de mots expliqués (annotés, «glosés»)... tout ce qui permet à l'élève d'enrichir son vocabulaire et d'apprendre la grammaire tout en étant édifié aux préceptes courants.

Mais seul le maître dispose du support, du livre. L'auditoire entend la lecture qu'il fait des commentaires qu'il a lui-même inscrits entre les lignes de son manuscrit glosé (gloses interlinéaires) et surtout dans les marges (gloses marginales). Tout cela l'élève l'écoute et le retient.

- DUBY Georges, *op. cit.*, p. 92. - SOT Michel, «Héritage et innovation sous les rois francs (Ve-Xe siècles)», in: *Histoire culturelle de la France* (RIOUX Jean-Pierre; SIRINELLI Jean-François, dir.), Paris Seuil 1997 I. *Le Moyen âge*, pp. 95-97.



Ni papier, ni imprimé... tout de mémoire !

Le sens du « par cœur » ?

La métaphore de la mémoire du cœur s'est fixée depuis une tradition médicale antique. Le débat sur les rôles du cœur et du cerveau dans le processus de mémorisation est alors tranché en attribuant au cœur une force vitale commandant la mémoire et au cerveau une fonction neurologique ordonnant la remémoration. Et pour garantir l'«apprentissage» d'un tel corpus à un tel degré de perfection, il est impérieux d'en copier le texte sans fautes afin qu'il puisse être transmis, su par cœur, intégralement, sans erreurs.

Aux siècles des Temps modernes, en fonction de l'idéologie aristocratique, le *cœur* circonscrit le siège des qualités de caractères inhérentes au gentilhomme. Mais le cœur avait d'abord désigné le siège de l'intelligence dans un sens attesté entre 1130 et 1140 et dont la locution usuelle *par cœur* (v. 1200) est un vestige du sens large ancien «siège de la mémoire». Quant à la *memoria*, elle a maintenu ses significations d'«aptitude à se souvenir», d'«ensemble de souvenirs» ou, au pluriel, de «recueil de souvenirs» et de «monuments commémoratifs» (en latin ecclésiastique). C'est-à-dire que la *memoria* désigne tout à la fois le lieu d'exercice (siège) et le lieu cultuel (mémorial) de la conservation et de la transmission de ce qui doit être retenu et commémoré (Rey, 1992).

On saisit la force de telles sémantiques à l'aune de l'exigence primordiale de mémorisation. Les élèves ne disposant pas du texte et n'ayant guère la possibilité de prendre des notes, ils ne peuvent que s'employer à le retenir de mémoire, sur seule audition.

- CARRUTHERS Mary, *Le livre de la mémoire. La mémoire dans la culture médiévale*, Paris Macula 2002.
- YATES Frances A., *L'art de la mémoire* (trad. de l'anglais par Daniel Arasse), Paris NRF Gallimard «Bibliothèque des histoires» 1975 (1966 pour l'édition originale : *The Art of Memory*).
- REY, Alain (dir. 1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert.
- SOT Michel, «Héritage et innovation sous les rois francs (V^e-X^e siècles)», in: *Histoire culturelle de la France* (RIOUX Jean-Pierre; SIRINELLI Jean-François, dir.), Paris Seuil 1997 I. *Le Moyen Âge* (SOT Michel, dir.).

« Savoir par cœur, c'est bien savoir ! » Une prodigieuse technique de mémorisation : la solmisation

Psalmodie orientale / Solmisation occidentale

Aujourd'hui, si l'on prend les écoles coraniques des pays africains islamisés par exemple, les élèves apprennent toujours à lire et à réciter en arabe les versets du Coran, dans un parler qui n'est d'ailleurs pas toujours leur langue maternelle, par exemple dans les pays islamiques non arabophones. Le récitant ne comprend donc pas forcément ce qu'il incorpore, ce qu'il « apprend » pourtant avec efficacité, toutes les facultés de la perception participant au processus d'assimilation du savoir. L'important, pour un savoir sacré, n'est pas de le comprendre mais de l'incorporer, de manière à faire de son corps un temple promis au Ciel.

Le corps entier est ainsi mobilisé, non seulement par la parole, mais aussi par des formes primordiales de musique et de danse. Il « sait par cœur » tout ce qui explique le monde afin de le conserver et de façon à ce qu'il soit, par cette mémoire vive, perpétué. Avec six heures d'enseignement par jour, six jours sur sept, un *taliban* peut ainsi apprendre le Livre par cœur en quatre ans. Un moine cloîtré chantant le programme grégorien annuel par sept prières quotidiennes, en dix ans avant l'invention de la solmisation sur antiphonaire, en deux ans après ! Ce que nous allons voir maintenant...

- Coran, mot issu de la racine arabe *qara'a* : «lire, réciter à haute voix».
- MAZRUI Ali A., «L'héritage afro-islamique», in: *Histoire mondiale de l'éducation*, MIALARET Gaston; VIAL Jean (dir.), Paris PUF 1981, t. 3.



Ecole coranique (Biskra, Algérie)

Histoire mondiale de l'éducation, t. 3. De 1815 à 1945 (MIALARET G. et VIAL J. dir.), Paris : PUF 1981, hors pages 67-68.

Dans cette école coranique, l'élève doit savoir par cœur ses psaumes. Il les apprend **en psalmodiant et en balançant son corps** à la façon des enfants juifs ou musulmans qui apprennent la Torah ou le Coran, voire des enfants de nos écoles (sans le balancement du corps peut-être) qui apprenaient ainsi leur livret : « *Une fois sept, sept; deux fois sept...* ». Le papier n'a pas mis fin à l'injonction de mémorisation, même si sa diffusion a bouleversé la transmission des connaissances et continue à le faire dans la conjoncture actuelle des nouvelles intelligences dites artificielles.

Psalmodie orientale / Solmisation occidentale

Le perfectionnement didactique de la solmisation, avec le progrès de la notation musicale qui l’accompagne, **décharge la mémoire** d’une lourde tâche en ramenant le temps d’enregistrement de l’ensemble du corpus grégorien **de huit-dix ans à deux-trois ans**, semble-t-il, la psalmodie grégorienne constituant une technique de récitation-mémorisation relativement performante, comme on va le voir.

Avant cela, il faut préciser que **la solmisation n’a pas rendu la mémorisation caduque**, ce qui aurait pu être le cas si la fonction de récitation avait primé celle d’incorporation du savoir. Elle s’est confinée au domaine des lectures chantées de la liturgie. Si **elle a donc renouvelé la technique de transmission viva voce** dans le monastère ou dans l’école monastique, elle n’a pas pour autant remis en question la **tradition de transmission directe par récitation-mémorisation, renouvelée dans le “magistral” moderne.**

Comme pour la psalmodie des écoles coraniques des pays non arabophones, la **mémorisation vise à une rétention sacrée, absolue, «par cœur», d’où la tare d’endoctrinement pesant sur un savoir transmis sans souci de compréhension**, reléguant toute velléité critique. **En Occident**, la langue du texte psalmodié est en **latin**, langue sacrée comme le savoir qu’elle exprime, une langue qui n’est déjà plus vernaculaire. Le programme reste donc de toute manière incompris de récitants non lettrés, par exemple dans le cadre des liturgies impliquant la masse des fidèles à qui est prodiguée en revanche une instruction par le prêche et surtout, à l’époque médiévale, par l’image (la fresque et la sculpture, puis le vitrail, comme on le verra).

Mais dans les deux conceptions, orientale et occidentale, le Texte reste sacré : le toucher (en le traduisant) ou ne pas le savoir par cœur, sans faute, c’est franchir un interdit sacrilège aux conséquences néfastes...

« *À la grande madrasa (collège de droit et de théologie) Markazi-dar-el-Kora de Peshawar, au Pakistan, 1500 jeunes Pakistanais et Afghans non arabophones reçoivent six heures d’enseignement du Coran par jour, six jours sur sept. Les taliban (étudiants en religion) doivent apprendre le Livre par cœur en quatre ans, au prix d’un inlassable ànonnement du texte sacré avec balancement rythmé de la partie supérieure du corps. Certains élèves, précise le directeur de l’école, ont besoin de plus de temps.* »
- CLAUDE Patrice, «A l’école des taliban», reportage in: *Le Monde*, 2 octobre 2001, p. 61.

Voir: «Chant grégorien», in: HONEGGER Marc, *Connaissance de la musique*, Paris Bordas «Les Savoirs» 1996 (1976), p. 173 ss.

LE TEMPS • Jeudi 27 septembre 2001

PAKISTAN • Les milliers de madrasas scolaires forment 3 millions de Pakistanais. Celle d'Akora Khattak, près de Peshawar, est aujourd'hui plus un centre politique qu'une école religieuse

Visite de l'école coranique où de nombreux dirigeants talibans ont été endoctrinés

Jean Piol, envoyé spécial à Peshawar

C'est une brique discrète le long de la route qui mène d'Islamabad à Peshawar, à une quarantaine de kilomètres de l'Afghanistan. Derrière une porte surmontée de deux clochetons verts se cache l'une des plus grandes écoles coraniques (madrasas) du Pakistan, celle où ont été formés la majorité des dirigeants talibans aujourd'hui dans l'œil du cyclone américain pour leur soutien à Oussama ben Laden. L'endroit se présente pourtant peu à une péripétie du terrorisme international: un grand terrain ombragé, des arbres, des salles de cours, des dactes, une bibliothèque, une mosquée... Côté cour, le calme d'une école religieuse. Côté rue, le bruit, la foule, les odeurs et les couleurs d'une ville pakistanaise, celle d'Akora Khattak.

«Démocratie guidée par Allah»

La madrasa accueille 3000 élèves de 8 à 25 ans - des garçons exclusivement - venant du Pakistan, d'Afghanistan, mais aussi de Tchétchénie, de Chine et d'Asie centrale. Avec un seul programme pour tous: l'apprentissage par cœur du Coran et des valeurs islamiques. Dans une salle aux murs lambrissés, des étudiants d'une vingtaine d'années - longues barbes et turbans afghans sur la tête - écoutent un pasteur (sage islamique) leur parler du rôle de la femme dans la société musulmane. A côté, une trentaine d'enfants, vêtus du traditionnel *chadma-kumera*, barrient plus qu'ils ne récitent le Coran, en docimant de la tête, sous le regard levé d'un maître, baguette à la main.

Fondée en 1947, la madrasa d'Akora Khattak aurait pu rester une école coranique comme il en existe des milliers au Pakistan. Est-ce au cours de première l'éclosion, elle est devenue conservatrice. Le changement survient avec l'invasion soviétique de l'Afghanistan. De nombreux élèves vont aller se battre contre l'Armée rouge et gagner leurs galons de héros auprès de leurs camarades. La majorité d'entre eux s'aventurent ensuite les talibans. Tant et si bien que la madrasa est aujourd'hui plus un centre politique qu'une école religieuse. Son directeur, Maulana Sami Ull-Haq, ne s'en cache pas: «Le rôle d'une école coranique est de favoriser la construction d'une société islamique dans le monde entier». Éloquent turban gris sur la tête, longue barbe noire au menton et yeux soulignés de khôl, l'intéressé caresse l'espoir de voir un jour le système des talibans s'imposer au Pakistan: «Les talibans ont apporté la paix et la sécurité en Afghanistan. Mais le monde les a considérés sans leur laisser le temps de reconstruire le pays. Leur politique constitue un modèle pour un Pakistan coranique et à la bonne des Américains. Nous ne voulons pas une démocratie à l'occidentale, mais une démocratie guidée par Allah».

Quant à la crise actuelle, son issue ne fait aucun doute aux yeux du directeur de la madrasa: «Islamabad ne doit pas s'engager du côté des États-Unis, qui sont les pires terroristes au monde». Sami Ull-Haq est d'ailleurs le président du Comité pour la



Des élèves lisant le Coran dans une madrasa. Avec les écoles coraniques, les fondamentalistes disposent d'un outil de propagande efficace.

RAVAP/PIOL, 24 SEPTEMBRE 2001

la défense du Pakistan et de l'Afghanistan, récemment créé, qui regroupe une vingtaine d'organisations fondamentalistes. Cela lui permet d'embaucher en bus les élèves de la madrasa pour grossir les manifestations anti-américaines.

Avec les madrasas, qui scolarisent 3 millions d'enfants au Pakistan, les fondamentalistes disposent d'un outil de propagande efficace. Plus que pour des raisons idéologiques, leur succès tient à la faillite du système scolaire public dans un pays où seuls 18% des jeunes vont au lycée. Les familles - souvent très pauvres - trouvent ici un lieu qui nourrit, loge et instruit gratuitement leurs enfants. Pourant l'avenir de ceux-ci d'apprentis gâtés brillants. Certes, ils sauront lire et écrire, ce qui est déjà bien au Pakistan. Mais les cours préparent mal

à la vie professionnelle - ni les sciences ni les langues étrangères ne sont enseignées. En outre, beaucoup ont rejoint les rangs du dshad au Cachemire ou en Afghanistan même si aucun entraînement militaire n'est dispensé dans une madrasa.

Mauvais traitements?

Président de la Commission pakistanaise des droits de l'homme, Afrasib Khattak n'a pas de mots assez durs contre ces écoles: «Chacun sait que les enfants sont souvent victimes de mauvais traitements, notamment d'abus sexuels. Mais aucune ONG n'a pu enquêter sur ce problème. Les cours ressemblent à du lavage de cerveau. Les enfants apprennent par cœur, sans réfléchir. Ce sont des disciples plus que des élèves.»

EN BREF

AFGHANISTAN

Jugés pour avoir traduit le Coran

Une Cour d'appel afghane a confirmé la peine de 20 ans de prison infligée à deux traducteurs du Coran en langue afghane, un acte passible de la peine capitale. Le jury a reconnu dimanche que les deux hommes sont coupables d'avoir modifié le Coran. Les musulmans considèrent que le texte en arabe vient directement de Dieu, et par conséquent, qu'une traduction n'est pas le Coran lui-même. AP

... pouvant entraîner la peine de mort pour simple traduction (altération du sacré), à l'instar des premiers traducteurs européens de la réforme !

La prise de conscience des effets de l'imprimerie sur la mémorisation (oblitérant ceux, préalables, de la simple diffusion du papier)

« Nous venons d'un monde où l'imprimerie n'existait pas encore. Nous étions forcés d'exercer notre mémoire. Maintenant, pour vous, c'est la belle vie. On imprime les choses, et puis on peut les laisser s'estomper... »

CUNEO Anne, *Le maître de Garamond*, roman, Orbe Bernard Campiche 2002, p. 262.

lance l'imprimeur Augereau au cœur du roman tragique de la diffusion moderne de l'écrit. L'exigence de tout retenir «par cœur» suppose donc bien un monde sans papier ni imprimerie où doit retentir le savoir, où il soit entendu *viva voce* afin qu'il pénètre par l'oreille de l'auditeur, d'autant plus si l'apprenant est analphabète. Dans le domaine de la transmission des savoirs sacrés, à partir de l'histoire du Salut, de telles techniques trouvent une efficacité inégalée dans les monastères avec les procédés sensoriels de la récitation psalmodique conditionnée par l'espace de la nef, comme on l'a vu. Pour un tel savoir comme pour le reste des connaissances, on est alors bien forcé de faire de sa mémoire sa propre bibliothèque.

Papier et imprimerie : tout ce qui incite les humanistes à traduire la bible pour sa vulgarisation, bravant l'interdit du sacrilège au péril de leur vie

Un texte majeur de la fin du Moyen Âge : une bible.

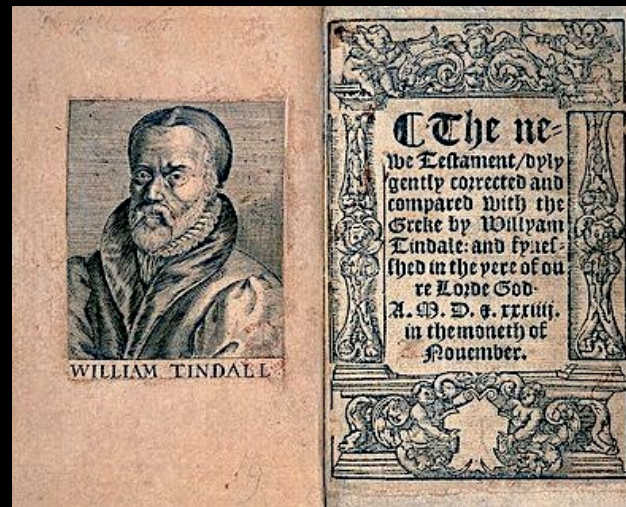
Majeur parce que de sa prise en compte dépend le destin de chacun confronté au Jugement Dernier présidé par le Christ. En voici...

- le **titre** et la **couverture** : *The new Testament* et William Tyndale, l'auteur (de la traduction)
- la **page 1** : *L'Évangile de Saint Jean*
- et son contenu : moyens d'action pour être élu au Jugement Dernier.

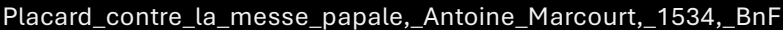
https://en.wikipedia.org/wiki/Tyndale_Bible#/media/File:Tyndale_Bible_-_Gospel_of_John.jpg

Nous voici avec un texte majeur de la civilisation occidentale, une bible : *Le Nouveau Testament* de William Tyndale, érudit d'une très haute culture, à la vie exemplaire. C'est la première traduction de la Bible faite en 1525, directement du grec que Tyndale maîtrisait à la perfection, comme six autres langues antiques et modernes.

Tyndale en est à la moitié de la traduction de l'*Ancien Testament* lorsqu'il est condamné à mort, exécuté par strangulation puis brûlé comme hérétique pour possession illicite des Saintes Écritures en hébreu. Seule la *Vulgate* en latin était autorisée, imprimée en 1454 par Gutenberg, premier incunable.



Selon Tyndale, l'Eglise veut garder le peuple qui ne connaît pas le latin dans l'ignorance en refusant de traduire la Bible. « (...) Avant longtemps j'amènerai le garçon de charrue à en savoir davantage que toi, prélat érudit, sur les Saintes Écritures ! » aurait-il déclaré.



Revenons donc à la solmisation : comment fonctionne cette prodigieuse technique de mémorisation dont le parchemin, non pas le papier, a permis l'essor et le développement ?

En Occident, jusqu'au XI^e siècle, l'apprentissage *viva voce* du répertoire grégorien nécessite dans les écoles monastiques neuf à dix longues années d'inlassables répétitions. Généralisés aux X^e et XI^e siècles, les neumes (signes manuscrits primitifs de la notation musicale), ne servent encore que d'aide-mémoire très approximatifs, en aucun cas à un déchiffrement du chant. Au XI^e siècle, progrès décisif attribué à Guy d'Arezzo, l'usage de la ligne marquant le demi-ton dans les neumes fait de la portée primitive un véritable instrument de déchiffrement de la musique. La portée crée le procédé de lecture appelé "solmisation". Jusqu'ici, la tradition musicale restait donc basée sur le principe de l'imitation du maître. En précisant les intervalles à chanter à l'aide des syllabes empruntées par mnémotechnique à un hymne de référence, le nouveau système permet aux choristes de déchiffrer simultanément un chant inconnu à partir de sa seule notation. Le procédé n'est ni plus ni moins une manière de signifier sans équivoque la hauteur des sons sur une base de six «lettres-notes» définies en fonction de la première syllabe de chacun des six vers d'un hymne à saint Jean que chaque chanteur mémorise dès l'enfance (UT, RE, MI, FA, SOL, LA), en les disposant sur des lignes. Plus besoin de répéter et de ressasser jusqu'à mémorisation chacune des phrases musicales lancées par le maître de chant : la prière peut s'élever directement à l'unisson moyennant la connaissance des règles de lecture du plain-chant.

Le perfectionnement didactique de la solmisation décharge la mémoire d'une lourde tâche – on peut réciter immédiatement, sans avoir à apprendre par cœur –, tout en ramenant le temps d'enregistrement de l'ensemble du corpus grégorien de neuf ou dix ans à deux ou trois années, semble-t-il (une récitation, une ou deux répétitions, le programme étant annuel). Ainsi, la solmisation psalmodique constitue une technique de récitation-mémorisation extrêmement performante puisque c'est bien en récitant... qu'on apprend par cœur... tout en apprenant à lire ! Accessoirement, a-t-on jamais imaginé méthode de lecture plus efficace : complètement globale !

Ainsi, l'incorporation de la connaissance nécessaire au Salut est facilitée pour faire du récitant-lecteur un temple, promesse d'au-delà. Il ne nous reste de tout ça guère plus que la récitation du livret (et encore !) appris sur l'air d'une psalmodie remontant à l'esprit à partir du cœur où elle s'était ancrée à l'enfance : *une fois sept, sept...*

- BASCHET Jérôme, *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris Aubier «Collection historique» 2004.

- «Chant grégorien», in: HONEGGER Marc, *Connaissance de la musique*, Paris Bordas «Les Savoirs» 1996 (1976), p. 173.

Quant à la solmisation : comment fonctionne vraiment cette prodigieuse technique de mémorisation dont le parchemin, non pas le papier, a permis l'essor et le développement ?

Neumes – Portée - Note - Gamme

La notation musicale apparaît au IX^e s. avec les **neumes** (du grec *neuma* : 'signes'), signes portés au-dessus des syllabes pour indiquer de monter ou de descendre.

Ces premiers aides-mémoire n'ont pas mis fin à la nécessité de la transmission exclusivement orale, longue et fastidieuse, du programme liturgique complet nécessitant une dizaine d'année d'apprentissage pour être sus par cœur.

Au X^e siècle, apparaissent la **portée** et les **notes**, premier soulagement pour la mémoire, avec des indications sur la durée des notes et surtout le principe de la **gamme** inventé par Guy d'Arezzo : il attribue un nom à six notes carrées marquant sur la portée les six tons de l'exacorde (et en fixant le septième aléatoire jusqu'ici : le si), à partir d'un psaume de référence dont chaque vers commence un ton au-dessus du précédent.

Les antiphonaires d'Estavayer-le-Lac

750 têtes de bétail furent nécessaires pour réaliser les nouveaux livres liturgiques de la collégiale de Berne, en 1484 (six volumes, dont les volumes I-III contenant le cycle intégral de l'année liturgique, furent vendus à la Réforme à un commerçant savoyard qui les revendit au clergé d'Estavayer). Ils sont parmi les plus remarquables manuscrits à miniatures conservés en Suisse.

Le principe de solmisation attribué à
Guy d'Arezzo



La solmisation, prodigieuse technique de mémorisation



Grille du chœur (1478), stalles (1468) et lutrins (1469) de la collégiale de Romont

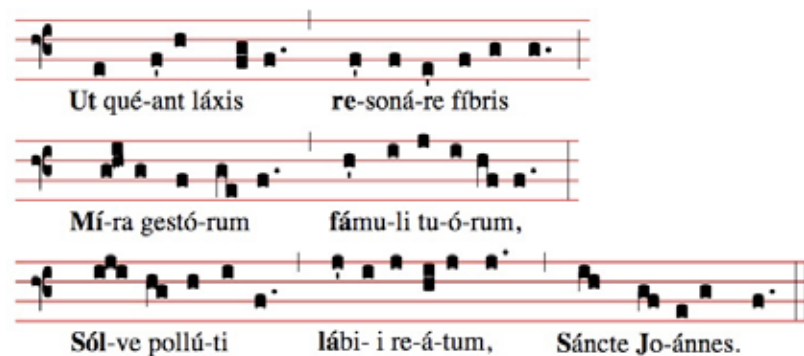
Patrimoine fribourgeois, 6/décembre 1996, p. 29 (GRANDJEAN Marcel).

Dès l'instant où grâce aux *antiphonaires** un groupe peut déchiffrer directement une mélodie inconnue, la hauteur de ses sons étant lisible, il se met à mémoriser plus facilement le texte qu'il *psalmodie* (*solfie*[°] : lit en chantant et en nommant les notes, puis le texte chanté lui-même).

Cette forme de psalmodie, la *solmisation*[°], accroît les performances de mémorisation jusqu'à réduire de dix à deux ans, selon Guy lui-même, le temps d'apprentissage par cœur du corpus. (° Termes des 18^e-19^e s.)

Au fond, en simplifiant, on pourrait dire qu'avant la solmisation le maître lance la phrase du chant à mémoriser (*antienne*) et les élèves répètent (*repons*). Une imitation ressassée jusqu'à ce que tout soit "su par cœur". Dans ce cas, les mélodies sont de type répétitif, sur un canevas immuable. Avec la solmisation grégorienne, on peut déchiffrer à vue toutes les mélodies de l'immense répertoire !

VIRET Jacques, L'enseignement musical au Moyen âge. In *Chant Floral*, 45/1985).



* **Gamme** : lettre grecque utilisée par d'Arezzo pour désigner la première note de la série, puis la série elle-même (peut-être à cause de sa forme évocatrice de la "main guidonienne" ?)

Avec la solmisation dont l'invention est attribuée au moine italien **Guy d'Arezzo** (mort vers 1050), les élèves déchiffrent un chant inconnu à l'aide de quatre lignes (*portée*) étalonnant la hauteur des sons par tierces, avec des notes placées tantôt sur, tantôt entre les lignes, notes dont la durée est bientôt également signifiée, à partir d'un hymne de référence (*Ut queant laxis...*) appris par cœur (invention de la *gamme**). D'Arezzo semble avoir initié cette série d'inventions à l'origine de la notation musicale moderne pour pallier aux difficultés rencontrées par les moines à mémoriser leur immense programme, ainsi qu'aux piètres résultats obtenus par la méthode imitative traditionnelle.

* *Antiphonaire* : « recueil des antiennes (chants de base) de la messe en notation grégorienne »



Titre: **Antiphonarium Lausannense. De Tempore,
 pars hiemalis**
 1511-1517

L'antiphonaire avec notation musicale, dont le
 texte correspond à l'Ordinaire de Lausanne,
 contient la partie hivernale du *Proprium de
 tempore*. Le codex en parchemin a été écrit entre
 1511 et 1517 dans l'atelier du maître Ruprecht
 (Fabri) à Fribourg. L'ornementation du livre et les
 miniatures sont l'œuvre de Jakob Frank du Couvent
 des Augustins de Fribourg. La reliure provient de
 l'atelier franciscain de Fribourg et date d'environ
 1517. (utz)

<https://www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/aef/CSN-III-3-1>

Les conditions d'une mémorisation durable

L'exigence d'une mémorisation à long terme implique cependant un recours à des techniques de ressassement qui n'ont rien de commun avec ce que nous appelons «méthode magistrale», née au 19^e siècle dans les lycées (la transmission par un maître de connaissances prises en notes par les élèves, la vérification de la conformité entre message magistral et réception par les élèves avant exercice de restitution dans la copie d'examen en vue d'une évaluation notée). Il existait aussi une forme de sténographie héritée de l'Antiquité et destinée à prendre à la volée les sermons ou à annoter les marges de bouts de parchemin, d'écorce, d'étoffe... que l'auditeur aurait sous la main, une tachygraphie qui permettait de prendre quelques notes. Mais le procédé restait plutôt réservé aux notaires.

Par ailleurs, l'élite intellectuelle pouvait atteindre un objectif très élevé de mémorisation des leçons et des sermons à la faveur d'une seule et unique écoute. Une capacité que l'on attribuait par exemple à certains moines ou à certains clercs se servant de mnémotechnies héritées de l'Antiquité (comme l'art des "lieux et des images" décrit par Cicéron et repris par saint Augustin), pour un compte rendu à leur couvent d'origine des sermons entendus après une longue tournée itinérante. Certains utilisaient aussi des tablettes de cire pour y inscrire le plan ou les éléments clés de leçons ex cathedra avant d'en rendre compte ultérieurement.

En réalité, il faut compter sur une phase de transition entre transmission orale quasi exclusive des savoirs et leur fixation sur papier par l'écrit.

- Les chansons de geste, les légendes et les récits jusqu'alors essentiellement oraux sont progressivement consignés par écrit sur des cahiers de papier.
- L'oral et l'écrit cohabitent, par exemple avec un recueil de papier servant de support pour une lecture à haute voix devant un groupe.
- La possibilité d'une trace écrite standardise les récits tout en réduisant les occasions de modification pour les conteurs itinérants.

Premières formes de supports écrits pour la transmission du savoir, avant l'imprimerie : les *peciae*

Ainsi, un exemplaire du texte commenté par le maître est copié sur des feuilles en cahiers ou «pièces» (*peciae*), version authentifiée et déposée chez un libraire qui la loue à ceux qui veulent la copier. L'enseignement des maîtres n'est dès lors plus seulement «proféré», il est aussi diffusé par le truchement d'une forme écrite et dont peuvent disposer les étudiants pour «suivre» et non seulement «retenir» d'un seul coup de proclamation magistrale, les cours...

- DESTREZ Jean O.P., *La «Pecia» dans les manuscrits universitaires du XIIIe et du XIVe siècle*, Paris Vautrain 1935.



Berlin, Kupferstichkabinett. In SCHIFFLER H. ; WINKELER R., *Tausend Jahre Schule. Eine Kulturgeschichte des Lernens in Bildern*. Stuttgart – Zürich Belser Verlag 1994 (1985), p. 51.

Leçon *ex cathedra* dans une université allemande

Liber ethicorum
(deuxième moitié XIV^e s.)

Dans les nouveaux établissements universitaires des XIII^e – XIV^e siècle, l'enseignement, purement oral, est essentiellement prodigué par **commentaires** glosés. Le souci d'accéder directement aux textes et l'accroissement des effectifs d'étudiants poussent à l'adoption d'un système qui entame le principe d'unicité de la source de référence, orale, en favorisant une première transmission écrite.

L'enseignement *ex cathedra* n'est pas la méthode magistrale

Les élèves ne prennent toujours pas en notes l'explication du maître en vue d'une restitution à l'examen (méthode développée dès le 19^e siècle dans les lycées et les gymnases), ils l'écoutent, éventuellement en le suivant à partir d'une référence de base. Plus on va vers le fond de la « classe », plus exactement de l'auditoire, moins les élèves semblent attentifs...



**Auditoire III^{ter}
de l'ancienne Académie
de Lausanne dans les années 1970**
(actuel Gymnase de la Cité)

EIPV, 1974

**UN HABITUS BIEN CONNU DES PLANS D'ÉTUDES
DE LA SOCIÉTÉ SACRALE AU 20^E SIÈCLE. :
LA CHAIRE DU COURS... 'EX CATHEDRA'**

Deux chaires de collège au XX^e siècle

Le mobilier a disparu, mais pas la tradition *ex cathedra* qui lui correspond et qui sera cultivée jusqu'à l'époque contemporaine

Cours de philosophie au Collège St-Michel de Fribourg dans les années 1930

À Saint-Michel, dans la plus pure tradition jésuite, pour ouvrir le cours du matin, le père montait en chaire donner sa *lectio brevis* (les finalités de la journée)

MAILLARD Louis, *Voyages en pays de Fribourg*, 1934



La leçon magistrale des lycées (à ne pas confondre avec le cours *ex cathedra* médiéval ou académique)

C'est un type d'enseignement souvent prodigué dans les études secondaires ou tertiaires à partir du 19^e siècle et qui s'est même renforcé au 20^e siècle (ratio leçon/exercice : 1/3 au XIX^e; 2/1 au XX^e).

Voir :

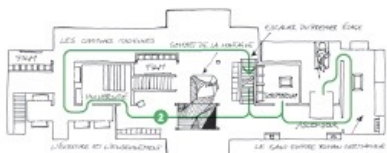
- *Travaux d'élèves. Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation. 1720-1830* (dir. CASPARD Pierre), n° spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, Paris INRP 46/1990 (CASPARD Pierre, «Introduction», p. 2);
- *Histoire du temps scolaire en Europe* (COMPÈRE Marie-Madeleine, dir.), Paris INRP Economica 1997, p. 12 (introduction).
- COMPÈRE Marie-Madeleine, SAVOIE Philippe, «Temps scolaire et condition des enseignants du secondaire en France depuis deux siècles. De la classe au cours», in : *Histoire du temps scolaire en Europe*, op. cit., pp. 282-283.

Aujourd'hui encore, le professeur peut expliquer à partir de son manuel «glosé» ou de ses propres notes. **Les élèves remplissent leurs copies d'examen après assimilation de la série de cours du mois précédent, à partir d'une prise de notes travaillée.**

A l'«examen», les élèves sont devant une feuille blanche ou répondent à des questions : l'exigence de restitution des savoirs prime celle de leur traitement. Il ne s'agit pas pour autant de restituer «par cœur», signe implicite d'incompréhension dans le contrat didactique traditionnel. Ce que souhaite le professeur du tournant du XXI^e siècle, c'est bien une reformulation des explications magistrales (niveau dit de la «compréhension», fondé sur celui de la «connaissance», dans une taxinomie cognitive).

Examen propédeutique réussi par l'IA

Ainsi, lorsqu'un prof d'uni s'étonne, comme cela est souvent répandu sur les réseaux, que l'examen qu'il a soumis à ses étudiant.e.s a été réussi par une IA, c'est sans doute que l'exigence requise pour sa passation relève d'un bas niveau taxonomique, à la portée du premier chatbot venu gavé de connaissances pillées en ligne sans vergogne et sans référence. Un niveau qu'il faut situer entre restitution de mémoire et compréhension de concept, ne relevant en aucun cas des niveaux épistémologiques complexes attestant, s'ils sont maîtrisés, de la capacité à établir un rapport de synthèse résultant de l'examen d'hypothèses posées en fonction d'une situation donnée, pour une validation en fonction de sources disciplinaires agréées, dument référencées.

UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE
ÉTAGE MANSARDÉSTATION 2 :
L'ÉCRITURE ET L'ENSEIGNEMENT

Prenez place dans le scriptorium d'un monastère, l'amphithéâtre d'une université médiévale ou le bureau d'un notaire ! La scénographie de cette station illustre l'essor de l'écriture au XIII^e siècle, résultant pour l'essentiel de la diffusion d'un nouveau support, le papier. En effet, le papier, fabriqué à moindres frais, supplante le parchemin utilisé jusqu'alors pour les écrits – comme le montre ce magnifique graduel, livre de chants liturgiques du couvent des Dominicaines du Val de Sainte-Catherine (Katharinenthal).

Si auparavant les conventions sociales et juridiques étaient conclues le plus souvent de manière orale, on se sert de plus en plus régulièrement de l'écrit à partir du XIII^e siècle. On voit apparaître alors la correspondance politique et administrative ainsi que les comptes. Des listes et inventaires répertorient la propriété foncière, les intérêts ou les taxes. Les écrits sont désormais enregistrés et

conservés dans des locaux spéciaux – les archives. La rapidité avec laquelle l'écrit se diffuse se reflète dans la multitude des documents qui nous sont parvenus: leur nombre a décuplé au cours du XIII^e siècle !

Jusque vers 1200, la plupart des écrits étaient rédigés en latin par des ecclésiastiques. Dorénavant, les fonctionnaires des rois, des princes ou des villes se servent aussi de l'écriture et utilisent de plus en plus la langue populaire. L'essor de l'écrit dans l'administration et la société nécessite alors un personnel qualifié. Ce savoir est enseigné entre autres à la faculté juridique de l'université de Bologne. Les étudiants y apprennent non seulement les bases du droit ecclésiastique et laïque, mais aussi la rédaction des contrats. Bologne attire désormais de tous les coins d'Europe des étudiants issus de familles aisées appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie citadine. C'est donc à partir de l'Italie que l'utilisation systématique de l'écrit et de la comptabilité se répand peu à peu dans toutes les régions de l'Empire. Ceci vaut aussi pour le territoire de l'actuelle Suisse : Entre 1265 et 1330, environ 300 étudiants de cette région étaient inscrits à Bologne.

(Cf. catalogue, essai de Bernard Andenmatten)



3
Miniature tirée de:
Johannes Andreae,
Novella super sexto
Decretalium. XIV^e
siècle, Médiathèque
municipale classée,
Cambrai, MD 420.

4
Graduel, Couvent
des Dominicaines du
Val de Sainte-Catherine
(Katharinenthal).
Diessenhofen, vers
1300. Propriétaire :
Musée national
suisse, canton de
Thurgovie, fondation
Gottfried Keller.

Un mot sur la révolution
du papier en Suisse

MUSEUM NAZIUNAL SVIZZER.
MUSÉE NATIONAL SUISSE.
SCHWEIZERISCHES NATIONAL
MUSEUM. MUSEO NAZIONALE
SVIZZERO. Forum Schweizer
Geschichte Schwyz.

LES ORIGINES
DE LA SUISSE

EN CHEMIN DU XII^e AU XIV^e SIÈCLE

DOSSIER POUR
LES ÉCOLES

DEGRÉ SECONDAIRE II

« ASPECTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES »



Le plus vieux papier du monde

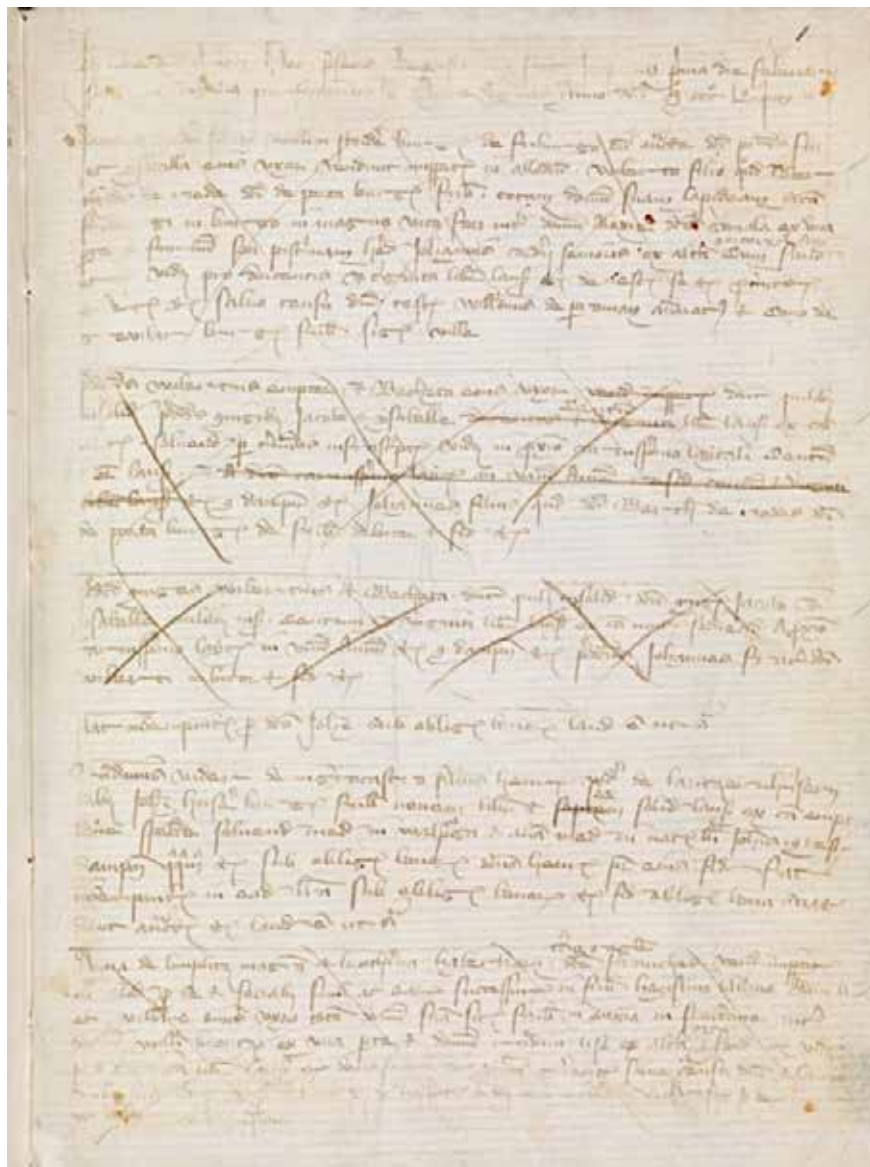
Le plus ancien document en papier conservé au monde est un fragment de **carte géographique chinoise** découvert en 1986 dans la tombe n° 5 de **Fangmatan** (dans la province du Gansu en Chine). Datant du début de la dynastie des Han occidentaux (au **I^{er} siècle avant notre ère**, vers 179–141 av. J.-C.), cette carte prouve que le papier existait bien avant sa codification officielle par Cai Lun en 105 ap. J.-C.

IA

Size: 5.6 × 2.6 cm.

Le plus vieux papier de Suisse

Le **registre sur papier de maître Martin de Sion (1275-1300)**, gardé par le Chapitre cathédral de Sion.



Les premiers papiers à Fribourg

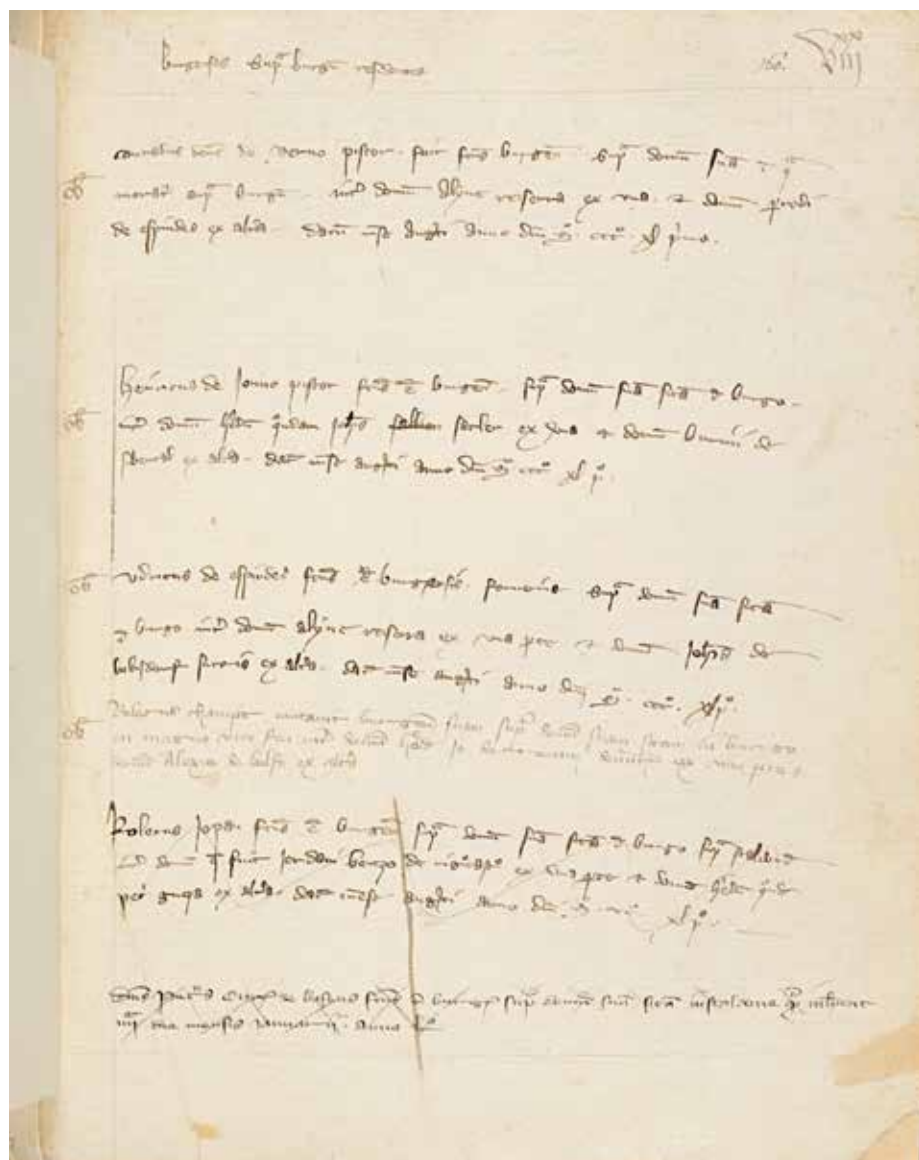
**Fribourg/Freiburg, Archives de l'État de Fribourg/Staatsarchiv
Freiburg, RN 9/1**

Papier · 3 + 123 + 3 ff. · 29.5 x 22 cm · Fribourg · 1356-1359

Registrum Lombardorum

Le RN 9/1 est le plus ancien registre de notaire conservé aux Archives de l'Etat de Fribourg et est issu de l'étude notariale de Pierre Nonans. Deux parties distinctes composent le registre. Les 110 premiers folios constituent une partie « normale », enregistrant des affaires allant du 1er février 1356 (n. s.) au 21 mars 1359 (n. s.). La seconde partie commence à l'envers au folio 123 et va jusqu'au fol. 110, de telle sorte que les deux textes se rejoignent tête-bêche au fol. 110. Cette seconde partie constitue un registre spécial (fol. 110-123), qui enregistre les emprunts souscrits entre le 1er mars 1356 (n. s.) et le 20 mars 1359 (n. s.) auprès des lombards de Fribourg, prêteurs d'argent d'origine lombarde établis à Fribourg dès la fin du XIIIe siècle, et qui porte le nom de *Registrum Lombardorum*. C'est sous cette appellation que l'ensemble du registre a été désigné par l'historiographie. (drt)

<https://www.e-codices.ch/fr/searchresult/list/one/aef/RN-0009-0001>



Le premier Livre des bourgeois / Bürgerbuch 1

Papier · 182 ff. · 40 x 30 cm · Fribourg · **1341-1416**

Latin, allemand, français

Les Archives d'Etat de Fribourg possèdent toute une série de livres des bourgeois dont ceux-ci sont numérisés. Le premier et le [second](#) livres des bourgeois recouvrant la période allant de 1341 à 1769 sont les plus importants. Les livres des bourgeois permettent d'observer la bourgeoisie de la ville de Fribourg: d'une bourgeoisie très ouverte pour des raisons économiques au tournant des XIVe et XVe siècles, vers une fermeture progressive, jusqu'à un patriciat refermé sur lui-même durant le XVIIIe siècle. Avec ces livres des bourgeois, c'est-à-dire avec l'inscription contrôlée des nouveaux bourgeois sur des listes, qui peuvent avoir depuis l'origine la forme d'un livre, les villes surtout de grande et moyenne taille – qui connaissent une évolution politique et économique certaine à la fin du Moyen Age – réagirent à l'essor démographique, à l'immigration et aussi à la grande peste (milieu du XIVe s.), qu'elles cherchent ainsi à réguler. Le premier livre n'avait pas été planifié mais résulte de l'assemblage de fascicules isolés peut-être reliés en 1416. (utz)

<https://www.fr.ch/cha/aef/inventaires-et-documents-en-ligne/documents-en-ligne>

De la légende à l'histoire par les supports de la connaissance : le cas des grands mythes fondateurs de la Confédération (Tell...)

Une première cristallisation de vieilles légendes avec le papier (phase de l'invention d'un passé idéalisé) puis par l'imprimerie (passage dans la littérature, l'opéra...) pour une seconde cristallisation dans le marbre ou les fresques d'un décor officiel (phase de fixation dans la mémoire collective pour une version définitive, reçue pour comme l'histoire

2. Fin XV^e siècle

1^{ère} cristallisation (chronique – texte/image)



3. XIX^e siècle évolution des formes de cristallisation (littérature, opéra...)

1. Légendes orales initiales (XIII^e-XV^e siècles)

4. Tournant du XX^e siècle 2^e cristallisation dans le marbre d'un bâtiment officiel de référence



Papyrus / Parchemin / Papier

Michel Sot, dans un chapitre de *L'Histoire culturelle de la France* (1997, I, p. 95), rappelle que « lire » pour un maître carolingien d'avant la diffusion du papier, c'est faire entendre une œuvre, la dire... avant de l'expliquer à un groupe d'élèves.

En effet, le texte de référence sur lequel s'appuie un maître ne peut provenir que de sa propre mémoire. Il peut être tiré d'un papyrus, à la rigueur, pour un maître qui a accès à une chancellerie royale, voire pontificale, directement. Les élèves - en supposant qu'ils soient alphabétisés, ce qui n'est pas nécessaire puisque pour « bien savoir », il suffit alors de « savoir par cœur » - ne le possèdent donc pas : ils n'ont aucun moyen de reproduire la connaissance qu'ils reçoivent *viva voce*, aucun moyen d'en prendre notes. L'audition reste leur seule modalité d'apprentissage et leur mémoire leur seule bibliothèque !

Si l'on suit les étapes qui ont transformé les supports de la connaissance de l'Antiquité à l'époque médiévale, comme le fait Sophie Cassagnes-Broquet en introduction de *La passion du livre au Moyen Age* (2010, pp. 10-12), il y a donc d'abord, comme à Alexandrie, à Pergame... pour ne citer que les plus importantes, voire dans la première Rome pontificale, des bibliothèques de papyrus centralisant le savoir. Une concentration qui rend leur destruction catastrophique, par la perte d'un savoir incommensurable, d'un seul coup !

Le papyrus est alors, progressivement, supplanté par le parchemin, nouveau support très difficile à confectionner – entre quatre à six semaines seulement pour le séchage –, cher et donc rare, plus que jamais réservé aux textes importants, sacrés... ceux qu'il faut à tout prix préserver et que des armées de moines copistes ont sauvé de l'oubli.

Dès le milieu du 11^e siècle, le parchemin est le support dominant en Occident, alors qu'il subit déjà la concurrence du papier de chiffes qui se répand en provenance de Chine, à partir de l'Espagne musulmane, pour gagner l'Italie, au XIII^e siècle, la France au XIV^e, grâce à la nouvelle technique du moulin à papier, un papier désormais à base de cellulose, matière très répandue en Europe. À partir de là, même si le parchemin garde une place importante jusqu'au XVI^e siècle, la diffusion du papier révolutionne la transmission des savoirs, avec des effets majeurs sur l'alphabétisation que l'imprimerie démultipliera : désormais, plus que jamais, on peut savoir en lisant, non plus seulement en mémorisant ou en regardant, l'image complétant l'audition dans les sociétés où les supports de l'écrit sont rares. Un nouveau chapitre de l'histoire de la connaissance s'ouvre alors, en Occident.

Un **codex** (pluriel : *codex* ou pluriel savant *codices*) est un cahier formé de pages manuscrites reliées ensemble en forme de livre. Cet ancêtre du livre moderne s'est répandu dans le monde romain à partir du I^{er} siècle, pour progressivement remplacer le rouleau de papyrus (le *volumen*) grâce à son faible encombrement, son coût modéré, sa maniabilité et la possibilité qu'il offre d'accéder directement à n'importe quelle partie du texte. En s'imposant définitivement au V^e siècle, le codex constitue un changement de paradigme dans l'histoire du livre en modifiant la forme même du support de lecture tout en reprogrammant les gestes et les usages entourant la pratique.

Du volumen au codex

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Volumen>

vōlūmen, *inis*, n. (*volvo*), 1. chose enroulée; rouleau d'un manuscrit, manuscrit, volume, livre, ouvrage : Cic.; *volumen explicare* Cic., déployer un rouleau de manuscrit; *evolvere volumen epistularum* Cic., dérouler une liasse de lettres [pour les lire]; *volumina conficere* Cic., rédiger des volumes || 2. = *liber*, partie d'un ouvrage, tome, volume : Cic. || 3. enroulement, replis d'un serpent || tourbillon de fumée || mouvement circulaire, révolution vicissitude.



VOLUMEN 1



volumen, *inis*, n. Enroulement, courbure, cercle, anneau, spirale, repli: tourbillon. ¶ *Fig.* Vicissitude. ¶ Objet enroulé; rouleau (de feuilles manuscrites). ¶ Volume, livre ou partie d'un ouvrage considérable. || Tome.



cōdex, *icis*, m., 1. tablette à écrire, livre, registre, écrit || 2. c. *caudex* : Ov. || [en part.] poteau de supplice.

cōdicillus, *i*, m., dim. de *codex*, 1. petit tronc, tige || 2. **cōdicilli**, *ōrum*, m., tablettes à écrire || lettre, billet || mémoire, requête || diplôme, titre de nomination à un emploi || codicille [iurispr.]

codex, *icis*, n. Buche. || (T. d'injure.) Bûche, homme stupide. ¶ Feuilles reliées ensemble comme les nôtres; livre, registre. || Livre de comptes. || Livre de comptabilité. || Recueil de lois; code. || (Eccl.) La Sainte Ecriture.



... et du codex –
volumen ...

au *PAPER ART*
de Charmey !

Merci de votre
attention